

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1126

présenté par

M. Portes, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 1ER G

Cet article est supprimé.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe LFI-NUPES à supprimer l'article 1er G qui tend à contrôler davantage les ressortissants étrangers étudiants sur le territoire. Notre programme prévoit au contraire de régulariser les étudiant·es sans papiers.

Rappelons qu'étudier est un droit et l'échange culturelle que permet l'accueil d'étudiants étrangers est une force pour notre pays. Cette force doit être entretenue et ne pas être entravée par la logique sécuritaire qui transpire de cet article. Donnatienne Hissard la Directrice générale de Campus France nous invite à prendre nos responsabilités quand cette dernière nous dit "Toute note communauté espère que les décisions prises par le Parlement conforteront les efforts collectifs consentis depuis 5 ans en faveur de l'accueil des étudiants étrangers. Nous avons besoin d'ouverture, pas de fermeture. Certaines dispositions, si elles étaient maintenues, pourraient avoir un effet dévastateur." (Post Campus France LinkedIn sur l'allocution de la Directrice générale de Campus France lors de son allocution d'ouverture des Rencontres Campus France de la Recherche et de l'innovation 2023) Cette mesure en fait partie.

En outre, comment le gouvernement compterait-il contrôler les près de 80 000 étudiants ressortissants hors Union européenne (chiffre 2022 Campus France) ?

Le renforcement des contrôles des étudiants étrangers est contraire à ce que devrait être l'université, un lieu d'accueil et d'échange scientifique et culturelle sans considérations de sa nationalité.